

COLLISION DE MILLAS : LA SNCF CHERCHE À SE DÉFAUSSER !



Photo : Internet CNEWS – Les barrières étaient levées et donc intactes selon un témoin

Cette tragédie montre si besoin est, l'extrême fragilité des témoignages. Certains ont vu dans cet accident les barrières baissées et d'autres levées !?! Cette divergence de vue aussi surprenante soit-elle n'a rien d'extraordinaire si on se réfère à une expérience ancienne que je vous invite à consulter plus bas. 🌟

Dès le lendemain de l'accident dans lequel le train TER a percuté le car scolaire sur un passage à niveau gardé (par 2 demi barrières et 2 signaux sonores et visuels), un témoin affirmait formellement sur RMC que les barrières étaient baissées au moment de la collision. En d'autres termes, la conductrice du car aurait sciemment tapé dans la demi barrière de sa voie pour passer en force et gagner ainsi quelques précieuses secondes sur son trajet...à moins qu'elle n'ait eu tout simplement un malaise, hypothèse jamais abordée jusqu'à présent ou encore qu'elle ait été victime d'un coup de folie pas davantage évoqué.

Envisager un passage en force volontaire de la conductrice me paraît aussi absurde que l'attitude du procureur qui affirme prématurément que les enquêteurs auraient trouvé des traces de ladite barrière sur le car ou que de mettre la conductrice en examen pendant plusieurs heures comme un probable suspect. Et la SNCF qui (source SNCF/RFF) comptabilise entre 2010 et 2016, **774 accidents** de passage à niveau et **202 tués**, on l'entend quand ? Car en réalité, il n'y a que 2 possibilités : ou la barrière était baissée et la conductrice a commis une faute grave en la percutant, ou la barrière était levée quand elle est passée et la SNCF porte une lourde responsabilité à cause d'un dysfonctionnement de son système de sécurité .

Si l'on exclu tous les témoignages parce qu'ils sont fragiles, pensez-vous réellement que cette femme responsable d'une vingtaine d'enfants, qui franchit au moins 2 fois par jour ce passage à niveau aurait, pour des raisons obscures, décidé ce jour-là et à cette heure-là de traverser consciemment les voies alors que les barrières étaient baissées ? Très honnêtement, je pense que les autorités et la SNCF sont en train d'instiller le doute dans les esprits tout simplement pour ne pas reconnaître une responsabilité trop évidente et pour reporter sine die un procès qui aura l'avantage de faire oublier l'accident pendant plusieurs années.

Ci-dessous quelques témoignages qui exonèrent la conductrice :

<https://www.youtube.com/watch?v=up6IPzm4eCk>

<https://www.youtube.com/watch?v=lkEUiUrH4rc>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/pyrenees-orientales/perpignan/accident-bus-millas-conductrice-reaffirme-aux-enqueteurs-que-barrieres-etaient-levees-1386231.html> (**seconde vidéo**)

★ Pour illustrer la fragilité du témoignage humain un philosophe a fait entrer dans un amphithéâtre pendant un exposé, deux individus dont un armé d'un couteau, qui, en se poursuivant, devaient effectuer un certain nombre de gestes prévus à l'avance. On demandait ensuite aux étudiants de décrire ce qu'ils avaient vu. Très peu ont su relater précisément ce qu'il s'était passé. Méfions-nous donc des témoignages, surtout dans le cas qui nous préoccupe, si la plupart accablent cette malheureuse conductrice.